

Francophonies d'Amérique



L'Alberta et le multiculturalisme francophone : témoignages et problématiques de Claude Couture et Josée Bergeron (dir.)
(Edmonton, Centre d'études canadiennes de la Faculté
Saint-Jean et Association multiculturelle de l'Alberta, 2002, 198
p.)

Gino LeBlanc

Numéro 15, printemps 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005206ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005206ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

LeBlanc, G. (2003). Compte rendu de [*L'Alberta et le multiculturalisme francophone : témoignages et problématiques* de Claude Couture et Josée Bergeron (dir.) (Edmonton, Centre d'études canadiennes de la Faculté Saint-Jean et Association multiculturelle de l'Alberta, 2002, 198 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (15), 167–170. <https://doi.org/10.7202/1005206ar>

L'ALBERTA ET LE MULTICULTURALISME FRANCOPHONE : TÉMOIGNAGES ET PROBLÉMATIQUES

de CLAUDE COUTURE ET JOSÉE BERGERON (dir.)
(Edmonton, Centre d'études canadiennes de la Faculté Saint-Jean
et Association multiculturelle de l'Alberta, 2002, 198 p.)

Gino LeBlanc
doctorant EHESS, Paris

Issu d'un partenariat entre le monde universitaire et le monde communautaire, cet ouvrage de la Faculté Saint-Jean et de l'Association multiculturelle de l'Alberta (AMFA) rassemble une collection de témoignages et d'analyses autour de la tension inhérente à la cohabitation au Canada du bilinguisme officiel et du multiculturalisme. Cette tension est présentée, en particulier, par le témoignage d'un groupe minoritaire, soit la communauté francophone de l'Alberta. Les textes soulèvent de nombreux enjeux fondamentaux auxquels font face les États, mais aussi les communautés elles-mêmes, lorsque vient le temps de délimiter leurs frontières identitaires et les modalités d'aménagement de la pluralité culturelle et linguistique.

Le livre est constitué de deux parties : la première est une série de témoignages qui nous livrent une perspective de terrain sur les défis qu'engendre la diversité culturelle croissante au Canada, alors que la deuxième partie se veut une présentation des problématiques et une analyse de certains enjeux.

La courte introduction nous rappelle pertinemment que la francophonie de l'Ouest était, dès sa fondation, composée d'une pluralité ethnique et culturelle qui mariait, entre autres, Québécois, Métis et Européens. Elle souligne également que le Canada n'a réussi à attirer que 3 % d'immigrants d'origine francophone sur la totalité de son flux d'immigration, et que 82 % de ce faible pourcentage s'est établi au Québec (p.15). La lutte contre les baisses démographiques en milieu minoritaire francophone devra donc s'attarder à ce déséquilibre.

Les trois premiers chapitres sont des témoignages de la part de nouveaux arrivants. Ces récits illustrent bien les circonstances qui font obstacle à l'intégration et on comprend mieux les situations que vivent certains à leur arrivée ainsi que la difficulté qu'ont les institutions en place à remédier efficacement à ces barrières. La création et la pertinence de l'AMFA relatées par Dulari Prithipaul prend son sens à la lecture de ces témoignages. L'analyse, signée par Mufuta Bitupu au chapitre 10, de l'intégration de la communauté congolaise

au Canada donne à voir quelques éléments de solution qui permettront une intégration réussie : la formation, la communication, la participation de l'État et des organismes sans but lucratif, et l'éducation.

Les témoignages de François Pageau et de Ravi S. Prithipaul (chapitres 4 et 5), quoique intéressants en ce qui concerne les enjeux plus précis des médias et du droit pénal, tombent un peu hors de l'axe d'interrogation principale qu'est la diversité culturelle chez les groupes minoritaires.

Le chapitre 6 nous ramène sur la voie énoncée dans l'introduction avec une critique de la dominance du discours et de l'approche des droits linguistiques dans le milieu minoritaire francophone. Les distorsions et les contradictions créées par l'insistance de l'État fédéral de fonctionner dans une optique axée principalement sur les droits linguistiques doivent être corrigées. « Les droits linguistiques constituent un régime qui a contribué à désincorporer le groupe national canadien-français/qubécois, à le transformer en groupe linguistique à la lumière d'un illusoire projet de Canada bilingue d'Est en Ouest » (p. 59). Linda Cardinal invite le lecteur à remettre en question le régime linguistique et surtout à y réintroduire une voie politique pour les francophones du pays. C'est à partir de cette perspective que pourra émerger une vision réellement multinationale du Canada.

Le texte de Marcel Kabundi (chapitre 7) énonce les difficultés et les préjugés que subissent les minorités ethnoculturelles à l'intérieur du service correctionnel canadien (SCC). L'auteur montre comment les attitudes à l'intérieur du SCC ont évolué parallèlement avec celles de la société en général jusqu'à l'adoption, en 1989, d'une mission qui cherche à officialiser le respect des différences culturelles et ethniques. Même si le cadre d'une politique multiculturelle semble bien en place au SCC, l'auteur conclut que rien de moins qu'un changement institutionnel, une transformation complète de l'organisation, permettra à la fonction publique de s'adapter rapidement aux changements socio-démographiques et aux valeurs du multiculturalisme.

Paul Dubé, dans un témoignage (chapitre 8) qui aurait pu se retrouver dans la première partie de l'ouvrage dédiée à cette fin, dénonce avec fougue l'attitude des dirigeants du système scolaire franco-albertain vis-à-vis du projet d'une école non confessionnelle à Edmonton. L'auteur exhorte la francophonie albertaine à opter pour une philosophie scolaire qui valorise la diversité et à cesser de percevoir les francophones non catholiques comme faisant partie de l'altérité. La question est fondamentale : l'école de la minorité est l'école de qui ? Cette problématique soulève les questions incontournables des modalités d'intégration à la minorité francophone partout au Canada et pose la difficile question des paramètres identitaires de ces mots vagues et nébuleux : la francophonie canadienne. On peut facilement être d'accord avec l'auteur qui affirme que la francophonie canadienne, dans l'avenir, sera multiculturelle ou ne sera pas.

Le chapitre 9, signé par Jean Lafontant, est une courte réflexion sur le rapport entre langue, identité et territoire et sur la nécessité de les concevoir comme des entités autonomes. On y trouve un plaidoyer en faveur du relati-

visme culturel, ce que d'autres ont nommé la culture postmoderne. L'auteur affirme : « l'étant-assimilé [...] développe la conscience du présent de sa propre durée. De ce point de vue, le sien, il n'y a pas de lieux vides. Tous les lieux sont culturellement pleins, en perpétuel changement, et des choix sont toujours possibles dans toutes les directions » (p. 103-104).

La notion de plasticité identitaire, à laquelle l'auteur se réfère maintes fois, devrait être complétée par la dimension politique des enjeux identitaires. Si langue et culture sont déliées dans l'analyse de Lafontant, il faudrait s'empresse d'ajouter que les langues et les cultures n'ont pas toutes le même pouvoir ou la même influence. Les sentiments d'appartenance sont certes en mouvance, mais il ne faudrait pas en conclure que les États et le cadre législatif qu'ils adoptent n'influencent pas les statuts des langues et des cultures. Le Canada et sa Charte des droits et libertés sont construits à partir d'une prémisses : l'existence de deux communautés linguistiques nationales dont l'une est francophone. Omettre ce projet politique de la lecture du conflit entre multiculturalisme et minorité francophone au Canada fausse considérablement les données. Si on néglige de préciser que la communauté nationale francophone jouit de droits et d'une reconnaissance qui ne sont pas étendus aux autres communautés issues de l'immigration, on glisse facilement vers une conclusion harmonieuse (mais erronée) produite par le nivellement du relativisme culturel.

Les deux derniers chapitres nous ramènent au cœur des enjeux mis de l'avant dans l'introduction de ce livre. Quelle culture doit-on transmettre dans le système scolaire francophone en milieu minoritaire et comment arrive-t-on à définir les frontières identitaires de cette francophonie en pleine mouvance ?

Phyllis Dalley jette un regard plutôt optimiste sur l'émergente diversité, tout en tentant de rassurer ceux qui y voient une diminution du pouvoir francophone : « il est possible d'imaginer une situation scolaire dans laquelle il y aurait multiplication au lieu de division du pouvoir et où la rencontre des cultures ne mènerait pas à la contrainte de l'assimilation, mais à une plus grande connaissance de sa communauté d'appartenance » (p. 131). Elle souligne pertinemment les dangers associés à la folklorisation de la culture en milieu minoritaire. Ce texte est un plaidoyer pour l'école « d'en haut », comme l'ont écrit certains chercheurs, l'école d'une communauté nationale francophone, une communauté la plus large possible et la plus respectueuse de la diversité culturelle à l'échelle nationale, une école enfin qui dépasserait le statut minoritaire de la francophonie canadienne et les identités souvent fermées et cadenassées associées à l'école « d'en bas ».

C'est sensiblement sur ces arguments que Claude Couture, dans l'optique des politiques d'immigration, clôt le débat. Couture rappelle les convergences entre le sort du multiculturalisme et celui de la dualité linguistique à la lumière des malaises de la modernité de Taylor (1994). Contrairement à la tendance répandue de mettre ces concepts en opposition au Canada, Couture tente de rapprocher le sort des immigrants et des Canadiens français par

rapport au modèle anglo-dominant qui refuse de reconnaître la différence. Le système scolaire doit s'efforcer de refléter cette lutte commune et devenir le lieu privilégié de la promotion de la diversité de la francophonie. Seul un front commun sur cette question pourra constituer un début de rempart contre l'assimilation.

Ce livre accompagne la réflexion présentement en cours dans la francophonie canadienne sur l'importance et la nécessité de voir une plus grande immigration francophone. Ce projet sous-entend nécessairement une ouverture à la diversité culturelle et une modification des paramètres identitaires qui ont longtemps pris racine dans plusieurs villages et communautés francophones construits autour d'une convergence : langue, religion et ethnie.

L'enjeu fondamental demeure la capacité de la communauté francophone, elle-même minoritaire (en milieu rural, souvent homogène et de souche canadienne-française ou acadienne), d'intégrer et de construire un projet collectif et politique qui réussit à ouvrir la voie à la diversité culturelle tout en créant des nouveaux lieux communs. Peut-il jaillir un nouveau vouloir-vivre collectif qui tisse langue commune et diversité culturelle et qui puisse permettre une participation à la communauté nationale francophone ?

Comme le dit bien Linda Cardinal, les minorités francophones devront dépasser le projet d'« individu d'expression française » porté par le régime des droits linguistiques et chercher à construire un projet national capable d'intégrer les nouveaux arrivants dans un lieu politique francophone qui dépasse l'ethnicité et le local. L'enjeu est de taille et appelle un changement fondamental dans la lecture du développement des communautés francophones et acadienne et dans le discours encore porté par certaines communautés francophones. Les nouveaux arrivants doivent être capables d'entrer dans la francophonie sans être repoussés par une lecture ethnicisante et fermée. Cette tentation de tomber dans le confort d'une vision homogène, canadienne-française (catholique) de souche, des minorités francophones au Canada rendra impossible la pérennité de certaines communautés incapables de se maintenir sur le plan démographique.

Le leadership « officiel » de la francophonie canadienne a intérêt à construire davantage de liens avec des groupes tels que l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta qui collabore d'ailleurs à la publication de ce livre. Les structures organisationnelles, financées presque exclusivement par le gouvernement fédéral, ont permis aux minorités francophones de cheminer vers une plus grande complétude institutionnelle depuis trente ans. Celles-ci doivent maintenant être suffisamment perspicaces pour renouveler le dynamisme communautaire par l'immigration de francophones issus des quatre coins du globe et leur intégration.